# http://www.hech.be/upload/presse/communiques/heCH_couleurs-01.png

# **Principes de Mobilité en Département Économique – Section Immobilier –**

# **Étudiants Incoming 2022-2023**

|  |  |
| --- | --- |
| Coordinatrice Départementale Erasmus | Anne-Marie Martin Lanero anne-marie.martinlanero@hech.beTa coordinatrice est joignable par e-mail pour tout problème pédagogique avant, pendant ou même après ton séjour à la Haute Ecole Charlemagne.Veille à annoncer par e-mail le sujet dont tu veux t’entretenir avec elle ; elle te fixera un rendez-vous au bureau des relations internationales dans les plus brefs délais pendant ton séjour. |
| Date d’arrivée à la Haute Ecole Charlemagne | **La rentrée académique est fixée au 14/09**. Il est vivement conseillé d’arriver **une semaine avant la rentrée** pour participer à la semaine de français intensif, aux activités d’accueil des étudiants Erasmus à Liège et à la réunion de confection des contrats d’études et des horaires. |
| Présence aux activités d’enseignement présentielles | **La présence aux activités d’enseignement présentielles est** **obligatoire** au sein de la Haute École Charlemagne. Un certificat médical couvrant les journées d’absence est présenté dès la reprise des activités aux titulaires des cours pour lesquels le certificat médical justifie les éventuelles absences. |
| Calendrier académique | **Le respect rigoureux des dates** d’activités d’enseignement, de sessions d’évaluations et/ou d’examens en janvier, juin et août/septembre est **obligatoire**. |
| Les contenus des Unités d’enseignement des Blocs 1, 2 et 3, six quadrimestres, 180 ects  | Les contenus des unités d’enseignement des Blocs 1, 2 et 3 de la section Immobilier de la Haute École Charlemagne, les modes d’évaluation, la programmation sur l’un des deux quadrimestres et les consignes pédagogiques afférentes sont disponibles sur le site de la Haute École Charlemagne à l’adresse [www.hech.be](http://www.hech.be), onglet Nos formations, Section Bac en Immobilier, Programme des cours <http://progcours.hech.be/cocoon/programmes/E1IMMO01_B.html>L’étudiant international a droit à 6 ects, quadrimestre 1, pour sa participation aux activités culturelles organisées dans le cadre du cours de français-langue étrangère et au cours de français. 4 ects sont dévolus à ces mêmes activités au quadrimestre 2. L’étudiant de langue maternelle française peut opter pour les seuls 2 ects de culture de ce module. |
| Contrat d’études | Il est **vivement conseillé de ne choisir des cours que dans une seule année d’études (un seul bloc).** Les horaires de cours ne sont pas prévus pour mélanger les niveaux d’études.**Le *choix des unités d’enseignement complètes est obligatoire (pas d’activités d’apprentissages isolées)***.1. **Remise du contrat d’études 2022-2023 à Anne-Marie Martín Lanero** (anne-marie.martinlanero@hech.be) pour vérification et approbation : **deadline le 15/06/2022**
2. **Les deadlines** pour procéder à des modifications dans le contrat d’études sont :
	1. 15/10 pour les cours du premier quadrimestre ;
	2. Le 15/02 pour les cours du second quadrimestre.
3. Toute modification dans le contrat d’études doit être communiquée par l’étudiant Incoming au coordinateur départemental de la Haute École Charlemagne **et** à son coordinateur d’université d’origine.
4. Les modifications apportées au contrat d’études sont signées par le coordinateur départemental de la Haute École Charlemagne **et** le coordinateur de l’Université d’origine.
5. La condition essentielle pour rendre officielles les modifications apportées aux contrats d’études : ce contrat doit être envoyé par courriel (relinter@hech.be) signé par les deux parties dans les plus brefs délais qui suivent l’amendement.
 |
| Programme de cours Haute école Charlemagne | Un niveau de **français B1 est conseillé** pour suivre les activités des programmes de cours de de la Haute École Charlemagne. Un certificat garantissant ce niveau de français est exigé pour l’admission à la HECh de l’étudiant en échange Erasmus. |
| Horaires de cours | Les horaires du premier et du second quadrimestre sont confectionnés par l’étudiant suivant le briefing proposé par la Coordinatrice départementale au sujet du logiciel d’horaires Hyperplanning. Aucun horaire n’est publié à l’avance sur le site Internet de la Haute École. Lien du logiciel, espace « invité » hpl.hech.be:62080/hp/   |
| L’étudiant Incoming est responsable de la mise à jour de son horaire individuel en **consultant quotidiennement les valves d’information de sa section, à côté du secrétariat des études de sa section el le lien** **hpl.hech.be:62080/hp/** |
| En cas de conflit d’horaire, l’étudiant prend rendez-vous par e-mail avec son coordinateur départemental. |
| Sessions d’examens et relevés de notes | **1er BLOC : Une session d’examens est organisée en janvier pour les unités d’enseignement du 1er quadrimestre. En cas d’échec(s), l’étudiant Incoming a la possibilité de représenter les épreuves des deux quadrimestres en juin et en septembre.** **2e BLOC et 3e BLOC : Les examens des unités d’enseignement du premier quadrimestre se déroulent en janvier. En cas d’échec(s), les épreuves du 1er quadrimestre pourront uniquement être représentées en septembre.** **Les examens doivent être présentés suivant les modalités et les dates prévues par la Haute École Charlemagne.****Les relevés de notes sont confectionnés par Dominique Pairoux dans les quatre semaines qui suivent la fin de chaque session d’examens.** |